

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 29 AVRIL 2024

---

**Etaient présents :** Anne-Charlotte Bénichou, Présidente, Kaouthar Benameur, Pierre Bertiaux, Alain Cano, Elisabeth Caux, Martine Charvin, Pierre Chazan, Pierrick Courilleau, Albert Da Silva, Caroline Danhiez-Caillet, Rémi Darmon, Elisabeth De Lavergne, Mireille Delafaix, Elisabeth Delamoye, Marie-Pierre Digard, Philippe Escande, Frédéric Henriot, Théo Lazuech, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Eric Lucas, Alexis Midol-Monnet, Didier Missenard, Claudie Mory, Yann Ombrello, David Saussol, Eliane Sauteron, Michèle Viala, Ariane Wachthausen.

**Absents excusés représentés :**

Abdelhamid Mellouk  
Véronique France-Tarif  
Laurent Rémy  
Patrick Villette

Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou  
Pouvoir à Rémi Darmon  
Pouvoir à Eric Lucas  
Pouvoir à Christophe Le Forestier

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 19h30 : 29  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Madame Anne-Charlotte Bénichou, Présidente de séance, ouvre la séance du conseil municipal.

Marie-Pierre Digard est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### 2024-33 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

***Le Conseil municipal d'Orsay,***

**Vu** le Code électoral,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le résultat des élections municipales organisées le 15 mars 2020,

**Vu** la démission de Monsieur David Ros, Maire d'Orsay en date du 18 avril 2024,

**Vu** la délibération n°2024-32 du Conseil municipal du 29 avril 2024, fixant à 9, le nombre des adjoints au Maire,

**Considérant** que le scrutin de liste est secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

**Considérant** que si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés lors du premier tour de scrutin, un deuxième tour doit avoir lieu selon les mêmes règles,

**Considérant** que si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés lors du deuxième tour de scrutin, un troisième tour est nécessaire. Le scrutin sera alors à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée, sont élus,

Après appel à candidature, une liste a été déposée, celle d'Anne-Charlotte Bénichou

**Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

PREMIER TOUR DU SCRUTIN :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 33
- Bulletins blancs	: 7
- Bulletins nuls	: 0
- Suffrages exprimés	: 26
- Majorité absolue	: 14

Ont obtenu :

- Anne-Charlotte Bénichou : 26 voix

La liste d'Anne-Charlotte Bénichou ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints et adjointes au Maire et immédiatement installés dans l'ordre de la liste :

- 1<sup>er</sup> adjoint au maire : Anne-Charlotte Bénichou
- 2<sup>ème</sup> adjoint au maire : Didier Missenard
- 3<sup>ème</sup> adjoint au maire : Ariane Wachthausen
- 4<sup>ème</sup> adjoint au maire : Frédéric Henriot
- 5<sup>ème</sup> adjoint au maire : Elisabeth Caux
- 6<sup>ème</sup> adjoint au maire : Philippe Escande
- 7<sup>ème</sup> adjoint au maire : Elisabeth Delamoye
- 8<sup>ème</sup> adjoint au maire : David Saussol
- 9<sup>ème</sup> adjoint au maire : Véronique France-Tarif

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication le

06 MAI 2024

Rémi DARMON  
Maire d'Orsay

06 MAI 2024

